

B2i – Lycée

GRILLE DE VALIDATION DES COMPÉTENCES DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL À PARTIR DES COMPÉTENCES VALIDÉES SUR L'ANCIEN

Les tableaux ci-dessous indiquent les compétences du nouveau référentiel du B2i lycée qui peuvent être automatiquement validées à partir des résultats de validation des compétences issues de l'ancien référentiel qui était utilisé pendant l'année scolaire 2005-2006

1. Cas où toutes les compétences d'un domaine sont validées

Compétences validées sur l'ancien référentiel	Compétences automatiquement validées sur le nouveau
Toutes les compétences du domaine D2 (Utiliser un environnement numérique de travail)	Toutes les compétences du domaine D1 (S'approprier un environnement informatique de travail) + L.5.1 : Je sais choisir le service de communication selon mes besoins. L.5.2 : Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...).
Toutes les compétences du domaine D3 (Utiliser les TIC de façon citoyenne)	Toutes les compétences du domaine D2 (Adopter une attitude responsable)
Toutes les compétences du domaine D4 (Acquérir, transformer, produire de l'information)	Toutes les compétences du domaine D3 (Créer, produire, traiter, exploiter des données) sauf L3.3, L3.6 et L3.7

2. Cas des compétences isolées

Compétence validée sur l'ancien référentiel	Compétence(s) automatiquement validée(s) sur le nouveau
D2.2 : Distinguer les espaces de stockage...	L.1.2 : Je sais structurer mon environnement de travail.
D2.4 : Décrire et utiliser les principaux services et ressources (imprimante, messagerie, ...) de l'environnement de travail numérique à ma disposition.	L.1.1 : Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins. L.1.3 : Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins. L.5.1 : Je sais choisir le service de communication selon mes besoins. L.5.2 : Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...).
D3.1 : Tenir compte des principales règles écrites dans la charte...	L.2.1 : Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.
D3.2 : Prendre en compte la nature de la source utilisée et les droits...	L.2.3 : J'utilise les documents ou des logiciels dans le respect des droits auteurs et de propriété.
D3.3 : Identifier les droits et les devoirs relatifs au respect des libertés et des personnes.	L.2.2 : Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.
D3.4 : Comprendre que les différentes utilisations de l'ordinateur laissent des traces interrogeables...	L.2.6 : Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique.
D4.2 : Choisir et utiliser les outils et logiciels adaptés en fonction du projet de production (nature de l'information et des traitements à effectuer, mode de transmission, destinataires).	L.3.2 : Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de page, sommaire...). L.3.4 : Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données. L.3.5 : Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques.
D4.4 : Produire un document de présentation incluant des liens d'association (hypertexte).	L.3.1 : Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable.